

3

JUN

2025

**Autorisations / Autorisations de construire : préalables,
définitives ou par annonce de travaux (APA, APAT, DD, DP, M)**

Requête n° : DD 337318

Commune(s) et lieu(x) : Versoix, Chemin de Braille

Requérant(e)(s) : Sunrise GmbH - M Da Silva Couto José

Mandataire : Axians Suisse SA - M SIMOND Antonin

Nature de l'ouvrage : Mise en conformité des antennes adaptatives avec facteur de correction (GE612-2)

Dérogation(s) accordée(s) : Art. 27, Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire

Zone(s) de construction : 5-, 4B-, BF-, D4B-AG, AG-, FE-

Parcelle(s) : Versoix (n° 7007)

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : Chemin de Fer Fédéraux Suisse CFF

Cette décision peut faire l'objet de recours auprès du Tribunal administratif de première instance, conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, sous réserve de l'article 63 de la loi sur la procédure administrative, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).